



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

titre de reconnaissance de la Nation

Question écrite n° 15422

Texte de la question

L'attribution de la médaille d'AFN étant désormais décernée aux détenteurs du titre de reconnaissance de la Nation AFN, M. Serge Janquin demande à M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants s'il serait également dans ses intentions d'assortir d'une décoration spécifique le titre de reconnaissance de la Nation attribué au titre des conflits de 1939-1945, d'Indochine, de Corée et des missions extérieures.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur un voeu tendant à l'extension éventuelle de la médaille créée en faveur des militaires et civils ayant servi en Afrique du Nord et titulaires du titre en reconnaissance de la Nation, en application du décret du 29 avril 1997. Le texte en cause réserve expressément cette médaille appelée « médaille d'Afrique du Nord » aux titulaires du titre de reconnaissance de la Nation attribué au titre de ce conflit. Le secrétaire d'Etat comprend parfaitement les sentiments éprouvés par les titulaires du titre de reconnaissance de la Nation au titre de tous les autres conflits ou missions auxquels la France a participé. C'est pourquoi il a décidé d'étudier la question de la création éventuelle d'une médaille en leur faveur.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15422

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 1998, page 3085

Réponse publiée le : 29 juin 1998, page 3597